

LIVRET - JEU

L'eau en question



“ Protégeons nos ressources en eau ”

Toute société se développe en fonction de l'eau dont elle dispose.

Si l'eau est depuis toujours source de joie et d'inspiration pour l'humanité, elle signifie aussi pour nombre d'êtres humains, danger et privation.

Au 21^{ème} siècle, plus d'un milliard de personnes n'a pas accès à une eau potable. L'eau est bien l'un des enjeux de ce siècle.

Les ressources en eau douce sont de plus en plus sollicitées. Cette évolution est liée d'une part, à l'augmentation de la consommation et à la croissance de la population et, d'autre part, aux atteintes portées à l'eau douce telles les pollutions ou le gaspillage.

Malgré un fort développement urbain et un accroissement démographique qui se confirment depuis plusieurs années, Nantes Métropole a su préserver la richesse de son patrimoine naturel.

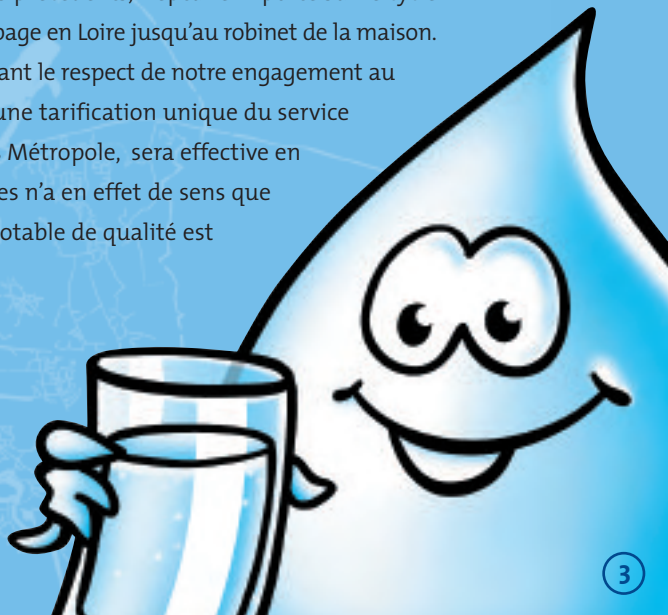
Du soutien à l'agriculture périurbaine à la prévention des risques et des pollutions, en passant par la restauration et la valorisation des cours d'eau, Nantes Métropole s'engage quotidiennement dans la préservation de l'environnement. Le territoire s'inscrit ainsi dans une logique globale de développement durable.

Préface


Et pour que le développement durable ne demeure pas une simple déclaration de principes, Nantes Métropole agit en se dotant d'un Agenda 21 local communautaire, en s'engageant, avec les 24 communes qui la composent, dans une charte de prévention des risques et des pollutions, et aujourd'hui, en signant le contrat Neptune III avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Inscrit dans la continuité des deux contrats précédents, Neptune III porte sur le cycle de l'eau dans son ensemble, du pompage en Loire jusqu'au robinet de la maison. Enfin, je souhaite conclure en rappelant le respect de notre engagement au nom de l'équité entre les citoyens : une tarification unique du service public de l'eau, à l'échelle de Nantes Métropole, sera effective en 2006. La protection de nos ressources n'a en effet de sens que si l'accessibilité de tous à une eau potable de qualité est garantie.



*Jean-Marc Ayrault,
Président de Nantes Métropole
Député-maire de Nantes.*



Testez ***vos connaissances*** !



L'eau est au cœur de notre agglomération, Nantes est née et s'est développée le long de La Loire. Et pourtant, nous connaissons si peu le cycle de l'eau. L'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées ont toujours été des questions majeures pour garantir la salubrité, la santé publique et la préservation de l'environnement des habitants de l'agglomération.

Ce petit livre vous invite à découvrir une réalité, la vôtre.

Nantes Métropole vous propose 10 questions pour (re)découvrir l'agglomération et les enjeux qui la traversent. Ce livret-jeu est une invitation au voyage au cœur de la métropole verte et bleue, le long de ses nombreux cours d'eau et une modeste contribution au débat.

Merci de votre participation.

Retrouvez toutes les réponses à la fin de ce livret (pages 18-19)





Diversité des espaces

Question 1

Quel est le pourcentage *d'espace urbanisé* ? sur le territoire de Nantes Métropole

En l'an 20 avant J-C, le site actuel de Nantes, à la confluence entre La Loire, l'Erdre et La Sèvre nantaise, était déjà urbanisé.

Aujourd'hui, la communauté urbaine de Nantes* représente un espace de 523 km².

Pour préserver ce cadre de vie exceptionnel de fond d'estuaire, tout en continuant à se développer, Nantes Métropole s'est engagée

dans une politique volontariste de maîtrise de la consommation d'espace.

Réponse A : 30%

Réponse B : 45%

Réponse C : 65%



* La communauté urbaine de Nantes, créée en janvier 2001, regroupe 24 communes.

Question 2

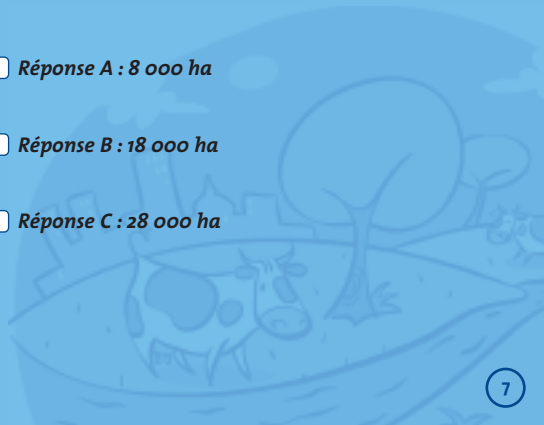
Au sein de Nantes Métropole, quelle est la **superficie dédiée** aux **espaces à vocation agricole** ?

Malgré une extension urbaine rapide, l'agriculture demeure une composante importante et un acteur économique de l'agglomération nantaise. Nantes Métropole veut assurer la pérennité de ces espaces et apporte son soutien à l'agriculture périurbaine.

C'est pourquoi la communauté urbaine de Nantes s'est engagée en faveur d'une agriculture dynamique, innovante et viable,

prenant en compte les enjeux environnementaux et les demandes sociales.

- Réponse A : 8 000 ha
- Réponse B : 18 000 ha
- Réponse C : 28 000 ha



Agglomération verte et bleue

Question 3

Combien y a-t-il de
kilomètres de cours
d'eau sur le territoire Nantes Métropole ?

L'agglomération nantaise est située dans la partie amont de l'estuaire de La Loire et se caractérise par un important réseau de cours d'eau, notamment constitué de La Loire elle-même, mais aussi L'Erdre, Le Cens, La Chézine, La Sèvre. Ce réseau, bordé pour une grande partie de son linéaire par des zones humides, des prairies ou des espaces verts, offre un patrimoine exceptionnel au cœur de l'agglomération. La plupart de ces espaces sont

répertoriés au niveau national, et bénéficient d'un classement particulier.

- Réponse A : 150 km
- Réponse B : 200 km
- Réponse C : 250 km



Promenades au fil de l'eau

Question 4

Quelle est la **longueur totale**
du réseau des **promenades**
au fil de l'eau de Nantes Métropole ?

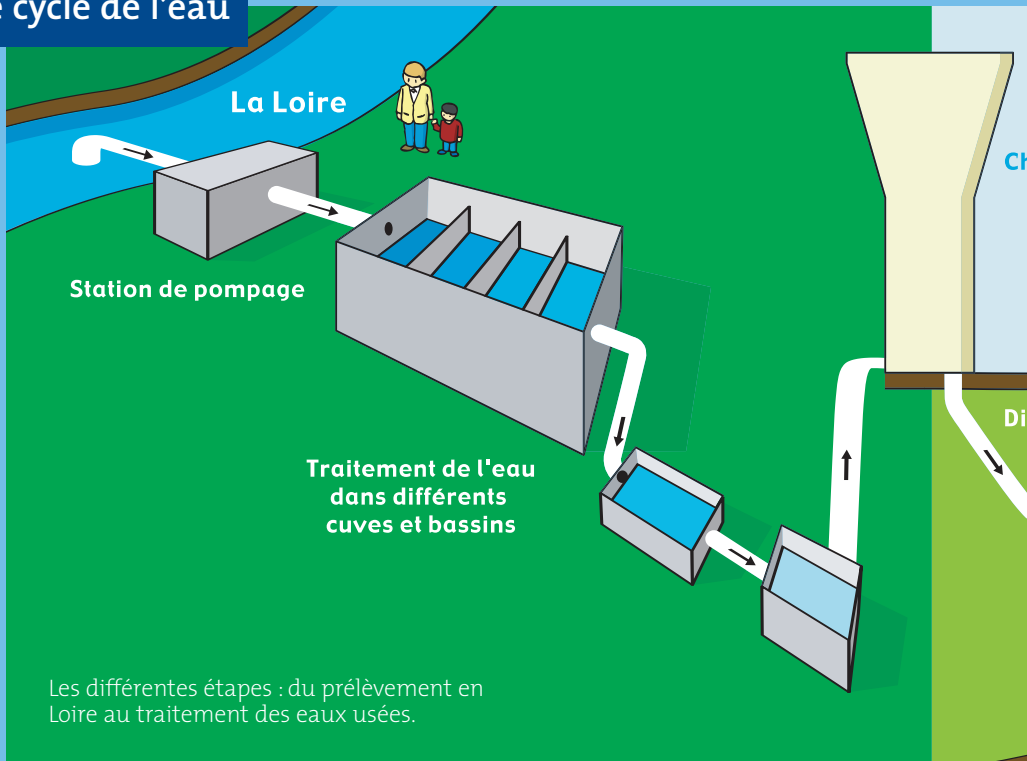
Le réseau des promenades le long des cours d'eau permet aux habitants de l'agglomération nantaise de découvrir leur patrimoine naturel, tout en pratiquant une activité de loisirs. Afin d'améliorer l'accessibilité des rives de Loire et des rivières, Nantes Métropole a élaboré un schéma directeur des continuités piétonnes qui doit permettre de renforcer le

réseau des coulées vertes et des itinéraires au fil de l'eau, tout en favorisant les modes de déplacements doux comme le vélo et la marche.

- Réponse A : 25 km
- Réponse B : 35 km
- Réponse C : 50 km



Le cycle de l'eau



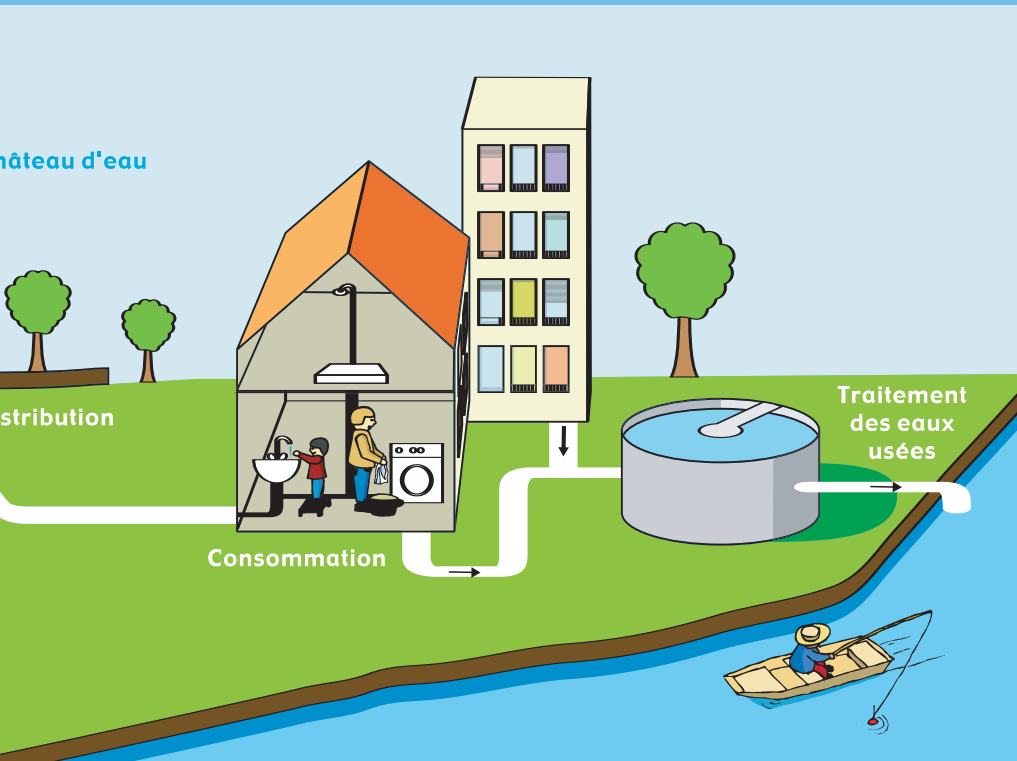
Les différentes étapes : du prélèvement en Loire au traitement des eaux usées.

niveau d'eau

distribution

Consommation

Traitement
des eaux
usées



L'eau, une richesse indispensable

Question 5

Dans quelle **rivière**, l'eau destinée à la **consommation** des **habitants** de Nantes Métropole est-elle prélevée ?

Nantes Métropole dispose d'un patrimoine fluvial exceptionnel. Tourisme, pêche, agriculture, industrie, loisirs et surtout consommation domestique... l'eau est au cœur même de la vie économique et sociale. Elle est une ressource indispensable mais fragile et progressivement dégradée par l'impact de ces activités. Nantes Métropole travaille à offrir aux habitants de l'agglomération nantaise une eau de qualité et à préserver l'environnement des rejets.

- Réponse A : L'Erdre
- Réponse B : Le Cens
- Réponse C : La Loire



Question 6

Combien y a-t-il de **points de mesure** destinés à **surveiller** la **qualité** des **cours d'eau** ?

Hormis l'Erdre, la Sèvre et le lac de Grand Lieu, les cours d'eau de l'agglomération nantaise se situent fréquemment en milieu urbain ou périurbain.

L'incidence des pollutions d'origine urbaine y est alors prépondérante. L'Erdre et La Sèvre bénéficient d'un suivi particulier de la DDASS, notamment en raison des activités nautiques qu'elles accueillent.

Depuis 1991, un important dispositif de surveillance a été mis

en place sur l'ensemble des cours d'eau de l'agglomération.

Réponse A : 22

Réponse B : 38

Réponse C : 54



L'eau, une richesse à partager

Question 7

Combien y-a-t-il
d'abonnés au **réseau** de
distribution d'eau à Nantes Métropole ?

Eau potable, eaux pluviales, eaux usées, Nantes Métropole travaille tous les jours pour offrir à tous les habitants de l'agglomération nantaise une eau de qualité. Pour gérer ce service essentiel, Nantes Métropole a divisé le territoire en quatre zones distinctes. Sur chacune d'entre elles intervient un interlocuteur particulier.

Réponse A : 138 000

Réponse B : 146 000

Réponse C : 162 000



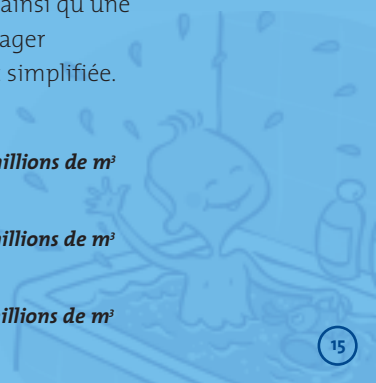
Question 8

Combien de **mètres cubes d'eau**
les habitants de Nantes Métropole
consommement-ils par an ?

L'action de Nantes Métropole répond en permanence à l'exigence d'un meilleur service rendu aux usagers et d'une plus grande équité de traitement entre eux.

Cette volonté s'est traduite, en 2001, dans le choix fait par les élus, de mettre en place un tarif unique de l'eau et de l'assainissement à l'horizon 2006, ainsi qu'une facturation à l'utilisateur homogénéisée et simplifiée.

- Réponse A : 25 millions de m³
- Réponse B : 32 millions de m³
- Réponse C : 37 millions de m³



Question 9

Quelle est la **longueur totale** du **réseau d'assainissement** de Nantes Métropole ?

Hygiène publique et protection de l'environnement : tels sont les deux objectifs du service assainissement. Consistant à collecter, transférer et traiter les eaux usées, cette mission est devenue une compétence de la communauté urbaine au 1^{er} janvier 2001. A ce titre, Nantes Métropole détermine les modes de gestion et fixe les tarifs de l'assainissement sur l'ensemble du territoire métropolitain.

- Réponse A : Environ 500 km
- Réponse B : Environ 1000 km
- Réponse C : Environ 2000 km



Une eau propre grâce à l'assainissement

Question 10

Tous les ans, quelle **quantité d'eau** les **11 stations d'épuration** traitent-elles ?

Nantes Métropole place le développement durable et la préservation de notre environnement au cœur de son action.

En 2003, le service assainissement de la communauté urbaine de Nantes a mené des études afin de réduire les rejets dans l'Erdre. Suite à ces études, un programme de travaux a été élaboré. Nantes Métropole a également produit un avant projet pour éliminer les terres polluées de la station d'épuration de Tougas.

- Réponse A : 48 millions de m³
- Réponse B : 58 millions de m³
- Réponse C : 68 millions de m³



Réponses au Jeu



Question N° 1 : Réponse A

L'espace urbanisé représente 30% du territoire de Nantes Métropole.

Question N° 2 : Réponse B

La superficie dédiée aux espaces à vocation agricole, au sein de Nantes Métropole, est de 18 000 hectares.

Question N° 3 : Réponse C

Le territoire de Nantes Métropole possède 250 kilomètres de cours d'eau.

Question N° 4 : Réponse C

La longueur totale du réseau des promenades au fil de l'eau de Nantes Métropole est de 50 kilomètres.

Question N° 5 : Réponse C

L'eau destinée à la consommation des habitants de Nantes Métropole est prélevée dans La Loire.

Question N° 6 : Réponse C

54 points de mesures, répartis sur l'ensemble des cours d'eau de Nantes Métropole, sont destinés à surveiller la qualité de l'eau.

Question N° 7 : Réponse B

Nantes Métropole compte 146 000 abonnés au réseau de distribution d'eau.



Question N° 8 : Réponse B

L'ensemble des habitants de Nantes Métropole consomme 32 millions de m³ d'eau par an.

Question N° 9 : Réponse C

La longueur totale du réseau d'assainissement de Nantes Métropole est d'environ 2 000 kilomètres.

Question N° 10 : Réponse A

Chaque année, les 11 stations d'épuration de Nantes Métropole traitent 48 millions de m³ d'eau.



Neptune

*Livret-jeu conçu par la direction
de la communication de Nantes Métropole
avec l'aide de l'Agence d'Urbanisme de
l'Agglomération Nantaise (AURAN).
Il a été édité à l'occasion de la signature
"Neptune 2015" entre Nantes Métropole,
l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et
les communes de Treillières et Sucé-sur-Erdre.*

Nantes  Mētropole
C O M M U N A U T É U R B A I N E

44923 Nantes cedex 9
Tél : 02 40 99 48 48
Fax : 02 40 99 48 00
www.nantesmetropole.fr

